



# La Commune



## Pour Théo. Unité ! Justice – Vérité !

Publié le samedi 18 février 2017



### La Commune

*Pour un Parti des Travailleurs*

Nous le savons tous, un jeune homme de 22 ans a été victime d'actes de barbarie et de torture par des policiers d'Aulnay-Sous-Bois, le 2 février dernier.

Nous le savons tous, le procureur de la République et l'IGPN ont refusé de reconnaître les faits, ceux-là même qu'attestent les examens médico-légaux.

Les tortionnaires sont en liberté tandis que des jeunes, révoltés, sont jetés en prison, en comparution immédiate, pour des motifs comme « délit d'embuscade ».

Nous en connaissons le contexte : celui des violences policières impunies et « couvertes » par les gouvernements successifs. L'ACAT (action des chrétiens contre la torture) appelait, il y a bientôt un an à briser le silence sur ces violences et livrait des chiffres terribles :

■ de 2004 à 2014, ces violences ont causé la mort de 109 personnes.

■ sur 89 cas examinés à la loupe par l'ACAT (période 2005-2015), nous relevons 26 morts, 29 blessés infirmes à vie et 22 blessés graves.

Nous n'avons pas oublié Wissam, 30 ans, mort à Clermont-Ferrand en 2012 des suites d'une violente interpellation.

Nous n'avons pas oublié Amadou, père de famille de 31 ans, mort au commissariat en mars 2015, des suites d'une « manœuvre d'étranglement » au cours d'une interpellation abusive.

Nous n'avons pas oublié Adama, décédé à l'âge de 24 ans à la suite d'une interpellation « musclée », le mardi 19 juillet 2016.

Nous n'avons pas oublié la mort de Rémi, ce manifestant pacifique tué par une grenade offensive lancée par les forces de l'ordre, le 26 octobre 2014.

Le gouvernement Hollande-Cazeneuve, tout en se penchant au chevet de Théo, a présenté dans les jours qui ont suivi le drame, un projet de loi scélérat renforçant la « légitime défense » des policiers. Ne sachant plus se tenir, LE ROUX, ministre de l'Intérieur a, à son tour, parlé de « tragique accident » à propos de Théo.

### C'EN EST ASSEZ, C'EN EST TROP !

■ JUSTICE, VÉRITÉ, MAINTENANT !

■ HALTE AUX VIOLENCES POLICIÈRES ET À LA RÉPRESSION !

■ CHÂTIMENT EXEMPLAIRE POUR LES COUPABLES !

*Le mouvement ouvrier syndical et démocratique a le devoir de se placer aux côtés de la jeunesse pour que triomphent ces exigences.*

18-02-2017